



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 6 juin 2023
19h30 - 21h45

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

<u>PARTICIPANT·E·S</u>	COHEN Anne-Lise <i>Correspondante de quartier</i> LEFEVRE Ludovic	DUPONT Elisabeth	DUPONT Yves
<u>EXCUSÉ·E·S</u>	BECHARD Aurore CAMPERVEUX Florence FANJEAU Nicolas MONCELET Enzo TABEY-BEUVELOT Sandrine	BONNAFOUS-ACQUITTER Davina DROUIN Anouk HAMADOUCHE Isabelle ORTEGA Jean-Pierre	CALVIGNAC Laurent FANJEAU Armand MEGA Dimitri OUKZIZ Khalid

Ordre du jour

- Échanges sur la réunion intercomités du 24 mai
- Parc des Marots
- Suite visite bassin de rétention CQ EJM//Pôle Espaces publics
- Projection organisation animations à venir
- Tableau synthèse

I. Échanges sur la réunion intercomités du 24 mai

Le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS n'étant pas représenté lors de la réunion intercomités du 24 mai dernier, A-L COHEN informe qu'elle s'est permise de présenter l'activité du Comité lors du tour de table.

- ⇒ Le Comité participe à la concertation dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier En Jacca.
- ⇒ Des animations locales sont organisées, pour Halloween et Noël, sur la place des Marots en partenariat avec l'ALAE -Accueil de Loisirs Associé aux Écoles- de l'école Simone VEIL et les commerçants des Marots.
- ⇒ Une participation à la Fête Citoyenne de la Maison Citoyenne En Jacca.
- ⇒ En ce qui concerne les projets, le Comité souhaite pouvoir faire installer des tables de jeux et pique-nique dans le parc des Marots, et mettre en place un aménagement paysager au bassin de rétention du rond-point de l'Olivier.

Un diagnostic en marchant a été également fait permettant de relever des problématiques d'embellissement dans certaines parties du territoire, de connexions « mobilités douces » etc. Le territoire du Comité de quartier En Jacca est impacté par les travaux de la future ligne de métro et l'installation d'équipements structurants en lien avec celle-ci - axes de mobilité douces et actives, développement de transport multimodal-. Le Comité sera donc associé aux phases de concertation en lien avec le développement de ces équipements.

Concernant le projet des chemins malins, il a été acté que chaque Comité puisse définir 3 à 5 itinéraires dans leur territoire privilégiant au maximum l'utilisation des passages malins d'ici le 30 septembre prochain.

En effet, le Comité de quartier CENTRE ayant prévu de tenir un stand sur le marché ce jour-là pour promouvoir son diagnostic en marchant du mois d'octobre, ce serait l'occasion de présenter ce projet intercomités et de soumettre aux habitants le choix des dénominations de ces itinéraires. Le Pôle Participation Citoyenne se rapprochera du service Urbanisme pour savoir si une méthode existe.

Il est proposé de pouvoir réfléchir à un itinéraire qui permette aux jeunes de se rendre au Collège Voltaire.

A-L COHEN invite les membres présents à réfléchir ensemble pour redynamiser le groupe. Lors des envois de rappel de réunion mensuelle par mail, une mention stipulant de bien vouloir confirmer la présence sera rajoutée au corps de texte.

II. Parc des Marots

Lors de la réunion du 2 mai dernier, le Comité avait projeté d'installer les tables à l'endroit ci-dessous :



En effet, la table PMR pourrait être installée en bordure du cheminement, et les autres tables dans l'espace vert. De plus, cet endroit du parc est assez éloigné des riverains.

Suite à la visite sur site du 11 mai dernier, du Pôle Participation Citoyenne avec le Service Aires de jeux et le Pôle Espaces publics, il est proposé au Comité de quartier l'implantation des tables tenant compte des caractéristiques de celui-ci et prenant en compte différents paramètres :

- Le Parc des Marots est en accès PMR -Personne à Mobilité Réduite- dans son intégralité.
- Il est entièrement équipé d'un système d'arrosage automatique.
- Il est préconisé de ne pas rassembler les tables dans un même endroit pour éviter les rassemblements trop importants surtout à cet endroit. En effet, auparavant des transats et autres équipements étaient installés, fixant un point de deal générant des nuisances pour les riverains notamment le soir. La proximité d'un parking favorisant ces usages.
- L'installation de tables nécessite de confectionner des dalles en béton pour les sceller, et pour éviter que les frottements de pieds sous la table ne creusent le sol. Si des dalles sont confectionnées en milieu d'espaces verts, cela aura pour conséquences de modifier tout le réseau d'arrosage automatique entraînant des surcoûts de fabrication et des creusements de nouvelles tranchées dans les espaces verts pouvant impacter les systèmes racinaires des arbres.

Propositions

1. Table PMR



Cet endroit est choisi car il est en proximité de l'entrée principale du parc, des équipements sanitaires. De plus, il bénéficie d'une dalle suffisamment grande pour accueillir la table dans son intégralité –pas de nouvelle confection, pas d'impact sur les espaces verts- Le banc sera peut-être déplacé en face de la table.

2. Table de jeux



Situé en face du terrain de sport, cet endroit peut également accueillir la table de jeux dans son intégralité, sans impact sur les espaces verts. La proximité avec le point d'eau est également un atout. Le banc sera déplacé et installé en proximité du terrain de sport.

3. Table de pique-nique



L'installation d'une table de pique-nique en lieu et place de la chaise nécessitera un agrandissement de la dalle dans l'espace vert avec une faible modification du réseau d'arrosage. De plus, la proximité d'une corbeille évitera le dépôt de déchets.

Une offre est retenue par le Service Aires de jeux, en charge de l'achat de ce mobilier urbain. Celle-ci propose un style contemporain, s'insérant parfaitement dans le Parc ces Marots.

- 1 table avec jeu = 1 724 € HT
- 1 table pique-nique PMR = 1 349 € HT
- 1 table pique-nique normale = 1 349 € HT

Il a été privilégié la table 8 places car les dimensions sont plus appropriées (table 4 pers. = 1,19 m de long et la 8 pers. = 2 m de long).

TABLE PIQUE-NIQUE URBAINE
VERSION 4 OU 8 PLACES



DESIGN LIGNE MONOBLOC POLYRETE

8 PLACES -> DIMENSIONS hors tout : LG 2000 x P 1540 x HT 770 mm
Assise : LG 2000 x P 360 x HT 480 mm - **Platons** : LG 2000 x P 760 x HT 770 mm

4 PLACES -> DIMENSIONS hors tout : LG 1100 x P 1540 x HT 770 mm
Assise : LG 1190 x P 360 x HT 480 mm - **Platons** : LG 1190 x P 760 x HT 770 mm

Réseau en tube acier 70 x 70 mm - Plateau et Assise en Strablin COMPACT Co. 12 mm Plac
 ACIER - Gravelles, revêtir d'une en zinc, peinture poudre époxyde cuite au four à 200°C
 (Cotés au choix selon modèle : EN ou PEINTURE POLYÉTHYLENE -Vive nature)
 COMPACT Cubité au choix (voir Nomenclature)
 Scellement par étag 812 (non fournis), à prévoir d'avance par élément ou à sceller (ajustement + 30mm)
 Livré Non Monté

VERSION 4 OU 8 PLACES



OPTIONS :

Installation à clous avec peinture - Installation à clous forés
 Plaque de bois sur Tôle alu épaisseur 2mm Dimensions 600x600 mm
 Inscription Gravée sur adhésif
 Demar, adhésiver, jeu de Fais (à définir)



Pin Tyrol

Un jeu est proposé au choix des membres entre ces 3 propositions :

- Jeu d'échec
- Jeu de dames
- Jeu de l'oie.

III. Suite visite bassin de rétention CQ EJM//Pôle Espaces publics

L. LEFEVRE, D. MEGA ont fait la visite sur site du bassin de rétention avec le Responsable du Pôle Espaces Publics, O. DONNART et T. CONTRASTY, Responsable du Secteur 3, service Espaces verts et naturels. L'objectif de cette visite est de pouvoir faire l'état des lieux des arbres présents et projeter les plantations à venir.

1 ou 2 arbres sont à supprimer car en souffrance, il est convenu de pouvoir planter environ 22 arbres et quelques arbustes en complément.

Concernant les essences, le Comité de quartier doit soumettre une liste. Pour les arbustes, différentes propositions ont émergé : du lilas, des genêts, des arbusiers, noisetiers, amandiers, mûriers platanes.

O. DONNART propose de faire installer 2 ou 3 bancs en bordure du piétonnier reliant à la passerelle de la Gare. La demande à Toulouse Métropole sera établie par le Pôle Espaces Publics.

Le cœur de bassin est en jachère afin de favoriser la biodiversité, différentes sortes d'orchidées sauvages sont présentes ainsi que d'autres plantes endémiques. Il est acté de pouvoir expérimenter la plantation de 9 à 12 arbres en cœur de bassin afin de déterminer si leur développement est bon. Toutefois, la volonté est de ne pas encombrer celui-ci pour ne pas entraver les tontes. Ceci devrait pouvoir se réaliser en phase 2.

O. DONNART informe pouvoir intégrer ces plantations dans le plan « arbres » de l'année, celles-ci pourraient donc être réalisées en fin d'année. Il est proposé de pouvoir planter de grands spécimens au plus près de la limite de creusement du bassin. En effet, l'ombre se déporterait vers le cheminement et les racines des arbres puiseraient l'eau en cœur de bassin.

Propositions faisant suite à la visite sur site du 31 mai 2023



Les membres sont satisfaits des échanges et des propositions faites qui répondent au-delà de leurs attentes.

IV. Projections organisation animations à venir

World Clean Up Day -WCUD-

L'édition 2023 va se décliner en 2 temps forts : le mercredi 13 septembre, avec une action spécifique en direction du public « **enfance-jeunesse** » et le samedi 16 septembre avec une action en direction des « **habitant·e-s** ».

Les Comités de quartier sont mobilisés pour la journée du 16 septembre. La manifestation se déroulera toute la journée, des Brigades Vertes pourront être organisées le matin et/ou l'après-midi. Les lieux de rendez-vous et les circuits sont laissés à la main des Comités de quartier, le Pôle Participation Citoyenne se chargera de l'organisation matérielle de la manifestation. La valorisation de cette action se déroulera, Allée des Droits de l'Enfant, avec l'installation de stands informatifs, et d'un espace pour le repas-partagé du midi.

⇒ *Les membres du Comité proposent de pouvoir organiser une brigade verte en après-midi. Le Pôle Participation Citoyenne se rapprochera de la Maison Citoyenne pour envisager une action commune. Les membres s'interrogent de la communication de l'évènement, un point de vigilance est à avoir.*

Fête Citoyenne de la Maison Citoyenne EN JACCA

Le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS participe à la Fête Citoyenne de la Maison Citoyenne d'EN JACCA. Les membres souhaiteraient connaître la date de la Fête Citoyenne.

A-L COHEN précise que cette année, les fêtes citoyennes sont mutualisées afin de multiplier les moyens et d'organiser 2 temps forts sur le territoire de la Ville.

- Samedi 17 juin, allée des droits de l'enfant
- Samedi 23 septembre, quartier du SEYCHERON.

HALLOWEEN

Pour l'organisation de cette manifestation du **mardi 31 octobre**, il convient que 3 ou 4 membres soient volontaires. E. et Y. DUPONT informent qu'ils ne seront pas disponibles.

La communication est à prévoir :

- ⇒ 25 septembre : A-L COHEN a le modèle pour impression
- ⇒ 3 octobre : réunion mensuelle du Comité de quartier, A-L COHEN donne au Comité les exemplaires A3 et flyers pour affichage aux membres
- ⇒ 21 octobre : affichage dans le territoire.

A-L COHEN précise qu'au mois de septembre, le Comité doit avoir statué des quantités pour les commandes de soupe à la citrouille, de bonbons et du matériel nécessaire. Elle se chargera de faire le lien avec l'EPAHD Anne LAFFON pour le stockage.

NOËL

Le samedi 2 décembre est retenu pour cette manifestation. Y. DUPONT se chargera de réserver le Père Noël à cette date. L'organisation se fera à l'identique de l'an dernier :

- ⇒ Achat de sapins pour les commerçants
- ⇒ Partenariat ALAE pour fabrication décor. A-L COHEN rappelle qu'il convient d'anticiper ces démarches afin de pouvoir avoir le matériel nécessaire.

Y. DUPONT propose d'organiser une réunion pour l'organisation de ces manifestations.

L. LEFEVRE quant à lui organisera la réunion pour le bassin de rétention.

V. Tableau synthèse

<u>Projet « passages malins »</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ Chaque Comité doit réfléchir à 3 ou 5 itinéraires dans son territoire privilégiant au maximum l'usage des passages malins d'ici le «30 septembre».☞ Proposition du Comité de quartier de pouvoir réfléchir à un itinéraire qui puisse aller au Collège Voltaire.
<u>Dynamique de groupe</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ Lors de la prochaine réunion un point sur la dynamique de groupe au sein du Comité sera abordé.☞ A-L COHEN stipulera lors des rappels de réunion de bien vouloir confirmer sa présence à la réunion par retour de mail.
<u>Parc des Marots</u> <u>Installation de tables</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ Chiffrage Service Aires de jeux : 4422€ H.T pour l'achat des tables.
<u>Bassin de rétention</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ Il est acté la plantation de 22 arbres et arbustes, à intégrer dans le Plan Arbres » 2023, pour une plantation en fin d'année.☞ Le Comité de quartier doit fournir la liste des essences d'arbres désirées.
<u>WCUD</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ Organisation de la Brigade Verte en AM. Voir si un partenariat avec la Maison Citoyen d'EN JACCA est envisageable.
<u>Animations du Comité de quartier</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ HALLOWEEN : 3 ou 4 membres volontaires pour participer -à définir- ; l'affiche doit être prête pour le 25 septembre ; affichage dans le territoire 21 octobre.☞ NOËL : samedi 2 décembre ; anticiper achats fournitures avec ALAE

Prochaine réunion du Comité de quartier le 4 juillet => **report de cette réunion au 28 juin.**

Fin de réunion 20h30
